

E-CARE & RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES

Conseil et partenaire des entreprises, le cabinet e-Care encourage à s'inscrire dans la démarche RSE

Fin novembre, le cabinet d'expertise-comptable basé à Chartres-de-Bretagne « e-care » a organisé pour ses clients un cocktail sur la thématique de la Responsabilité Sociétale des Entreprises. Pour ces experts, il s'agit « d'un enjeu stratégique, source de performance de manière globale et de durabilité ».



Le cabinet e-care a organisé un temps d'échange avec ses clients, sur la thématique de la Responsabilité Sociétale des Entreprises.

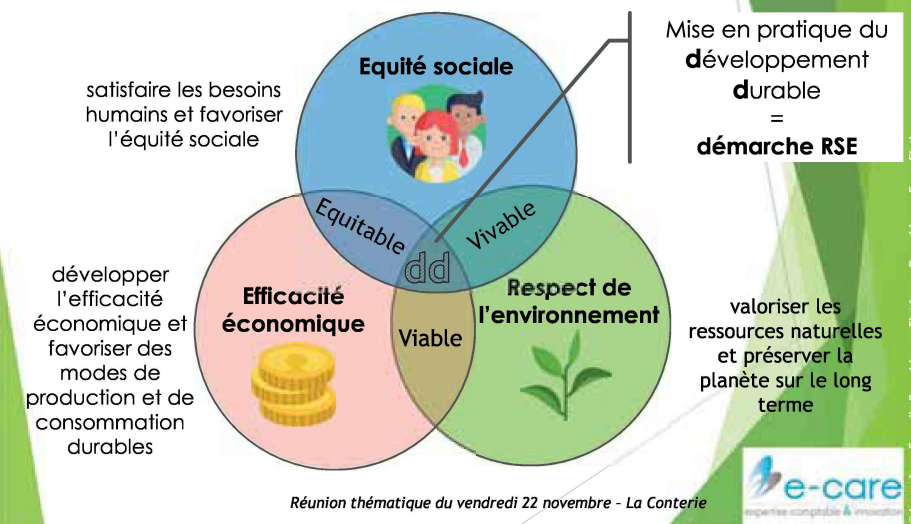
Les dispositifs de la loi pacte 2019 soulignent l'importance de la RSE dans l'évolution législative. Si la réalisation d'un rapport annuel n'est obligatoire que pour les entreprises de plus de 500 salariés, « la mise en place d'actions allant dans le sens de la Responsabilité Sociétale peut se faire sur la base du volontariat pour toutes les autres entreprises » a indiqué le cabinet conseil e-care lors de cette rencontre avec ses clients.

« Nous avons détaillé brièvement le contenu d'un tel rapport, qui s'appuie sur la norme ISO 26 000, et nous avons présenté une méthode pour réaliser le bilan carbone de son organisation, ainsi que les différentes catégories qui entrent en compte dans les bilans sociaux et sociétaux ».



1. La RSE, qu'est-ce c'est ?

Définition : Qu'est que la responsabilité sociétale des entreprises ?
« la responsabilité des entreprises vis-à-vis des effets qu'elles exercent sur la société ». Commission Européenne (2011)



Réunion thématique du vendredi 22 novembre - La Conterrie

Quelques actions que la plupart des entreprises peuvent mettre en place afin d'améliorer leur impact global ont également été présentées.

verte, avoir recours au télétravail, à la mise en place d'IK vélo (l'indemnité kilométrique vélo) ».

Les échanges ont ensuite été orientés sur les aspects comptables et fiscaux de quelques mesures. « Certains de nos clients ont pris la parole pour témoigner des actions qu'ils mettaient déjà en place, ou qu'ils souhaitaient mettre en place au sein de leur entreprise, comme par exemple de passer à un fournisseur d'électricité

Kolectou et les Vergers de l'Ille, partenaires du cocktail

Le cocktail a été proposé par le service traiteur de la startup rennaise Kolectou, dont l'objectif est de réduire le gaspillage alimentaire en utilisant dans ses recettes de la poudre d'invendus de pain (voir portrait d'entreprise dans le 7 jours N°4998). « Nous avons souhaité un cocktail le plus zéro déchet possible, l'apéritif « Or en Ille » ainsi que le jus de pomme provenaient des Vergers de l'Ille, travaillant en Agriculture Biologique, basés à Saint-Grégoire et qui consignent en apport volontaire leurs bouteilles. » Une démarche vertueuse mise en place dans le cabinet depuis plusieurs semaines, afin de réduire les poubelles de déchets ménagers et de recyclable, compostant tout ce qui peut l'être.



11 rue Léo Lagrange
Parc de la Conterrie
35 131 Chartres-de-Bretagne
02 99 64 23 97 / www.e-care.fr